Compte rendu n°1

Réunion de coordination nationale pour l'entrepreneuriat étudiant, JP Boissin

1^{er} octobre 14-16H30, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Objet : Lancement des pôles étudiants entrepreneur et rôle dans le plan d'action

Synthèse agenda:

- 25 octobre 2010, retour des 10 pages par pôle en vue d'une publication Entrepreneuriat Etudiants 2.0 marquant le lancement des pôles avec la volonté d'une édition ou présentation pour les journées de l'OPPE
- 15 novembre, date d'inauguration des pôles dans le cadre des journées de l'entrepreneur (à valider, même si inauguration symbolique) contact : Caroline Cleary, qui s'occupe des Journées de l'Entrepreneur : 06.13.46.10.21. Voir les synergies possibles, notamment en termes de communication, avec la semaine organisée par Retis du 15 au 19/11 : « Portes ouvertes innovons ensemble ».
- 9 et 10 décembre OPPE (APCE) Paris, le 10 Après-midi serait réservé à une rencontre des référents entrepreneuriat avec pour objectif de présenter un rapport d'activité type et de valider l'objectif à atteindre pour le 1^{er} janvier (ci-dessous)
- 1^{er} janvier: validation d'un rapport-type d'activité des pôles, vérification existence d'un référent entrepreneuriat par établissement de chaque pôle, identification des JE existantes dans les établissements des pôles en lien avec la CNJE et possibilités d'en créer une dans chaque établissement ou en inter-établissement, identification de projets étudiants soumis au concours Innovons Ensemble
- 30 juin 2011 renvoi des rapports d'activité des pôles (2010-2011)

1- Rappel des axes de la mission, moyens, gouvernance

La mission de coordination a quatre axes :

- Création des 20 Pôles Entrepreneuriat Etudiants (PEE) décidés à la rentrée 2010
- Mise en place de référents entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur
- Pérennisation du concours Innovons ensemble
- Création d'une Junior Entreprises dans chaque université.

Les moyens:

 Une nouvelle légitimité de l'entrepreneuriat étudiant dans l'enseignement supérieur avec l'implication de trois directions générales de deux ministères et la CDC;

- Un courrier de la DGESIP aux Présidents d'université et directeurs d'écoles en novembre 2009 sur ce plan d'action avec la demande de la désignation d'un référent entrepreneuriat pour chaque établissement et de la mise en place de programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat amenant tout étudiant en septembre 2012 à avoir suivi un module au cours de son cursus (voir doc joint courrier de Patrick Hetzel, cette lettre est un outil important de conviction des acteurs de l'enseignement supérieur);
- Le soutien de deux ministères et de la CDC avec un budget de 3 M€
- Un discours explicite de Madame Pécresse le 1^{er} octobre sur ses attentes, sa volonté de reconnaissance des missions de référent entrepreneuriat auprès des Présidents et des directeurs d'Ecoles. Cet élément est essentiel pour la reconnaissance de l'engagement des référents. Madame la Ministre a aussi fait le lien avec d'autres sources de financement (voir fichier attaché discours de Madame Pécresse, Initiative d'excellence par exemple, voir aussi PPoint en fichier attaché)

Ce plan d'action est financé par un budget de 3 M€ (2M€ annoncés initialement): Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Secrétariat d'Etat aux PME et CDC. Le choix des financeurs a été d'allouer l'ensemble de ces 3M€ aux seuls 20 pôles sélectionnés afin d'éviter une dilution des moyens et en partant du principe que ces 20 pôles constitueraient l'ossature de l'ensemble du plan d'action notamment par diffusion des expériences et des bonnes pratiques à l'ensemble du territoire national, et notamment aux référents entrepreneuriat n'appartenant pas à des pôles.

Gouvernance de la mission :

Un comité de pilotage est constitué afin de vérifier la bonne mise en œuvre de ce plan d'action et faire des propositions d'amélioration. Il évaluera notamment les quatre axes de la mission, en particulier l'efficacité des pôles sur le territoire mais aussi sur leur implication dans la diffusion des expériences dans le cadre du plan d'action national. Un rapport annuel sera réalisé au plan national essentiellement sur la base des rapports de chacun des 20 pôles. Cette évaluation permettra de décider du déblocage des fonds pour chacun des pôles, de favoriser une pérennisation des financements, d'inviter à élargir le plan d'action notamment en créant de nouvelles actions et de nouveaux pôles.

Ce comité de pilotage est constitué par :

- Les financeurs :
 - o Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DGESIP et DGRI),
 - Le Secrétariat d'Etat aux PME (DGCIS)
 - La Caisse des Dépôts
- Les organisations directement impliquées par ce plan d'action
 - o L'APCE (notamment portail OPPE)

- o Réseau Rétis porteur du programme « Innovons ensemble » et notamment du concours
- o La Confédération Nationale des Junior Entreprises
- Les représentants de l'enseignement supérieur
 - o La Conférence des Présidents d'Université (CPU)
 - La Conférence des Grandes Ecoles (CGE)
 - La Conférences des Directeurs d'Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)
- Des représentants du monde académique et de l'entrepreneuriat (liste non totalement finalisée à ce jour).

Pour répondre à une question, les pôles n'ont pas vocation à être dans ce comité afin d'éviter tout simplement d'être juge et partie de ce plan d'action.

En revanche, les pôles constitueront les partenaires opérationnels du plan d'action national. Des partenaires économiques nationaux et plus largement de la société seront aussi impliqués avec deux réunions annuelles spécifiques aux 20 pôles. L'objectif est d'éviter les coûts d'organisation, la multiplication des événements et les effets de cannibalisation. Les rencontres des référents entrepreneuriat et des pôles se dérouleront dans le cadre des journées organisées par l'OPPE. Les colloques académiques de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'AIREPME devraient aussi servir de moments privilégiés pour organiser ces rencontres des référents entrepreneuriat. Ce colloque académique se déroule une fois par an fin octobre ; il pourrait être l'occasion de présenter le rapport d'activité des pôles aux différents partenaires nationaux du plan d'action afin de favoriser les échanges. Par ailleurs, des journées spécifiques pourraient être organisées dans le but de diffusion des pratiques et des connaissances.

Il va de soi que ces réunions et rencontres seront une charge de travail. Il est important que les pôles soient représentés à chaque fois mais libre à chaque pôle de venir avec plusieurs référents. Il est important que les pôles disposent de chargés de mission et les invitent à ces réunions nationales.

Les sites du MESR et du ministère de l'industrie feront référence à ce plan d'action national avec renvoie au site de l'APCE (OPPE). L'OPPE a déjà développé des outils de communication avec un Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat (Aini Hannachi en est la responsable). Il est donc hors de question de dupliquer les sites. L'OPPE donnera une visibilité au plan d'action et étudiera la possibilité d'un espace de travail collaboratif réservé aux pôles.

2- Les premières orientations sur le rôle des pôles pour développer une culture entrepreneuriale nationale, au-delà de leur propre territoire

Préambule:

Le responsable de la mission nationale a au moins deux limites :

• Issu de l'université et par son expérience sur un territoire (Grenoble), il aura tendance à vouloir reproduire... Son prisme est celui de la difficulté d'impulser une action pour

l'ensemble d'une université face aux différents acteurs, pour le moins : un Président, un VP CEVU, des directeurs d'UFR, des responsables de diplômes, de spécialités... et pense qu'il est plus facile d'agir pour un Directeur d'Ecole ;

Seul, sa mission fera pschitt... donc les pôles sont les acteurs majeurs de cette mission.

L'entrepreneuriat est apprécié dans une acception large : création d'entreprise mais aussi reprise d'entreprise, création d'activité par d'autres supports comme l'association, des créations d'activités répondant à différentes motivations (autonomie, indépendance, enrichissement, valeurs sociétales, valeurs solidaires). Les modules en entrepreneuriat basés sur de nouvelles approches pédagogiques comme le « learning by doing » ont démontré des effets induits non nécessairement anticipés : appétence pour l'apprentissage des connaissances, motivations par implication dans un projet. Plus largement que l'entrepreneuriat, les modules conduisent l'étudiant à s'interroger et anticiper son insertion professionnelle, un élément majeur placé au centre de l'enseignement supérieur.

La finalité des pôles est de diffuser une culture entrepreneuriale par la sensibilisation, la formation et le pré-accompagnement de projets vers des structures partenaires; informer sur le statut d'auto-entrepreneur et les Jeunes Entreprises Universitaires; favoriser les dynamiques d'insertion professionnelle notamment en faisant mieux connaître le monde des PME; intégrer aussi l'innovation (liens forts avec l'entrepreneuriat, par exemple phases de créativité), thème récurrent actuellement dans les orientations de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les pratiques pédagogiques sont très diverses, d'une formation bac +5 pour des étudiants entrepreneurs en cours de création de start-up avec une forte visibilité et une forte communication au module de 18H pour un bac +1 ou un doctorant, le spectre est large. Mais il va falloir trouver les moyens d'un enrichissement mutuel, d'une capitalisation et d'une diffusion des expériences.

Enfin, le financement alloué aux pôles constitue un véritable fonds d'amorçage pour lever d'autres fonds avec une labellisation MESR, Secrétariat d'Etat PME, CDC. Ce signal doit permettre d'avoir le soutien des Régions comme ce fut le cas pour les Maisons de l'Entrepreneuriat. D'autres collectivités territoriales peuvent aussi contribuer au financement. Surtout, ces fonds ont vocation à financer la transversalité des actions du pôle, réaliser des économies d'échelle notamment avec des chargés de mission de site. Les modules ont vocation à être financés par les maquettes pédagogiques des établissements. Leur insertion dans les maquettes est facilitée lors des vagues d'habilitation des diplômes. Il est déterminant que l'action du pôle figure dans les plans quadriennaux des établissements et notamment des PRES. Insistons aussi sur deux enjeux, la présence de modules transversaux dans les licences. Des initiatives seraient les bienvenues par des programmes dédiés aux étudiants en difficultés, en particulier en échec afin de favoriser leur insertion. De la même façon, des modules de formation transversaux dans les programmes doctoraux sont importants, en particulier la sensibilisation à la valorisation en lien avec le réseau Rétis et aussi comme outil d'insertion dans la mesure où tout docteur ne devient pas chercheur dans le public.

Présentation des 10 premières orientations pour 2010-2011 :

a) Valoriser l'action des pôles dans des publications qui favoriseront mutualisation et capitalisation

Réalisation d'un ouvrage sur les **pratiques spécifiques** des pôles qui permettra de mettre à disposition des référents un guide issu des 20 expériences. Chaque pôle est appelé à choisir et mettre en avant les principales bonnes pratiques qu'il a développées ou est en train de développer. Les pôles sont également invités à faire part de leurs mauvaises pratiques ou pour le moins des échecs ou des difficultés, en analysant les causes de dysfonctionnement.

Chaque pôle rédigera 10 pages, interligne 1,5, times 12, numérotation des sections 1., 1.1., 1.1.1. La cosignature avec différents chercheurs du pôle est recommandée.

Retour le 25 octobre pour publication le 10 décembre à frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr

Partenariat envisagé avec les revues académiques: RIPME et Revue de l'Entrepreneuriat. Ces publications ont vocation à favoriser la reconnaissance d'enseignant-chercheur engagé dans la pédagogie.

b) Définition d'un rapport d'activité et des indicateurs d'évaluation

L'objectif est de faciliter l'évaluation de l'activité des pôles et la publication de statistiques nationales pour la pérennisation et l'élargissement des financements à de nouveaux pôles.

Les pôles Rhône-Alpes (Grenoble), Pays de Loire, Nord-Pas de Calais, Limousin Poitou Charentes à partir de l'expérience des Maisons de l'Entrepreneuriat proposeront un rapport-type en liaison avec Marie-Hélène Tandonnet (DGRI).

Ils mettront prochainement en circulation leurs rapports d'activité actuels 2010 afin de faciliter un apprentissage des autres pôles : budget (sources de financement et grandes lignes de dépenses : personnel dédié et autres), mode de gouvernance (constitution des comités de pilotage) et grandes actions. Un point critique est celui de la communication : comment communiquer auprès des étudiants à l'échelle d'un PRES ? Site web, mailing list, partenaires associatifs ... Avoir une proposition d'un nom générique pour communiquer PEE (X) afin de favoriser la visibilité, quid des Maisons de l'Entrepreneuriat (de nouveaux pôles y font référence) ? Donner un titre générique au responsable du pôle : Directeur du PEE X. Travailler sur la charte graphique des PEE + logo PEE. Réfléchir à la possibilité de labelliser certaines pratiques ou formations « PEE ». Ou plus simple, un logo national avec des noms spécifiques...

Il faut convenir d'un vocabulaire commun :

- La sensibilisation relève d'actions qui ne font pas l'objet d'ECTS (cas de conférences ouvertes sur les campus, de journées Entrepreneuriat)
- La spécialisation ou la formation fait l'objet d'ECTS (par ex modules intégrées aux maquettes pédagogiques), distinguer peut-être niveau I (type BP 48H chrono) et niveau II (type BP sur plusieurs semaines)
- Les diplômes en Entrepreneuriat, PME, Innovation : Licences, Masters, DU ou diplômes d'écoles
- L'expérimentation, pré-accompagnement de projets : Junior Entreprises, auto-entrepreneurs, JEE, JEI, autres créations d'activité. Il semblerait judicieux d'avoir des indicateurs en la

matière. Il faut trouver des incitations pour que les étudiants viennent se faire recenser dans leur pôle quand ils créent une activité... Armelle Billon (DGCIS) peut aider à l'identification des auto-entrepreneurs issus des pôles.

- Existence d'un club étudiants entrepreneurs (affiliation ACEE ?), club d'entrepreneurs, ...

Ce rapport d'activités notamment son format statistique doit permettre de croiser le niveau d'études (L,M,D), l'établissement, la discipline et prévoir les années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013.

Le recensement des actions doit être exhaustif. Les ministères veulent connaître l'étendue des programmes entrepreneuriat. En d'autres mots, que le pôle soit ou non à l'origine de l'action, elle doit figurer dans le rapport. Politiquement, les établissements qui conduisent déjà des actions en entrepreneuriat sont souvent réfractaires à inscrire leurs actions dans le bilan du pôle dont elles ont plus ou moins besoin... Pourtant, il faudra que l'ensemble des acteurs s'inscrivent dans cette dynamique.

c) Panorama des actions pédagogiques mises en œuvre

En lien avec l'OPPE (Aini Hannachi), les pôles Alsace, Centre, Pays de Loire proposeront une fiche type pédagogique descriptive des actions mises en œuvre.

Par ex, la construction d'un plan d'affaires en équipe sur un projet souvent fictif est l'un des modules les plus utilisés, très efficace sur le plan de l'apprentissage qui peut facilement être transféré sur des enseignants non spécialistes avec l'intervention d'acteurs du terrain. Ces modules peuvent être dispensés en 48H chrono (très efficace pour une ouverture à l'esprit entrepreneurial en relâchant les éléments techniques et en mettant en avant d'abord la créativité, une nouvelle mise en situation d'entrepreneurs, pourraient mis en place pour former des volumes importants d'étudiants); au contraire, ces modules peuvent se dérouler sur six mois avec une plus grande rigueur en matière de respect des fondamentaux.

Il sera traité du problème de la diffusion : mise en ligne ouverte ou restreinte aux pôles, propriété intellectuelle.

d) Mutualisation des bonnes et mauvaises pratiques, formation de formateurs

Ce point semble faire débat sur sa faisabilité au plan national.

Crea-IUT semble avoir l'expérience d'ateliers pédagogiques dans ce domaine. Son Président et sa Vice-Présidente appartiennent respectivement aux pôles Bretagne et Rhône-Alpes (Grenoble), ils feront des propositions en ce sens en lien aussi avec les travaux de l'APCE dans ce domaine.

La sensibilisation des enseignants à l'intérêt de l'entrepreneuriat comme moyen d'insertion professionnelle (Pôle centre) sera intégré.

e) Maillage avec le réseau Rétis

Une opportunité de ce plan d'action est de mailler les actions de l'enseignement supérieur avec le Secrétariat aux PME, l'APCE et le réseau Rétis.

Le concours Innovons Ensemble doit nécessairement être alimenté par des projets issus des 20 pôles et bien évidemment de toute la France. Dans sa définition actuelle, il revêt une opportunité en obligeant à la constitution d'équipes pluridisciplinaires pour pouvoir candidater. En effet, il est difficile sur le terrain d'avoir des modules qui s'adressent à des étudiants issus de différentes disciplines et de différents établissements. Ce concours est un excellent prétexte pour faire sauter des verrous et favoriser le décloisonnement.

En lien avec Rétis, Marceline PRETEUX (<u>m.preteux@retis-innovation.fr</u> Tél : 33 3 25 46 66 63) et les pôles Champagne-Ardenne/PEEPS/Val d'Oise, les grands axes et le cahier des charges du concours seront discutés pour une meilleure intégration des pôles.

Proposer un système de bourse afin d'aider les étudiants dans les premiers mois du lancement de leur activité : Rétis et les pôles Aquitaine, Midi-Pyrénées, lle de France (PEEPS), lle de France (Val d'Oise), Paca Est et Rhône-Alpes (Grenoble).

Vers un statut auto-entrepreneur étudiant et le lancement d'un réseau social Etudiant Entrepreneur. Deux projets de création d'entreprise dans ce domaine se sont rapprochés de la coordination. Le réseau Rétis élabore une plateforme aussi dans ce domaine. Des possibilités existent avec les CCI (Ecobiz). Rétis, les pôles Alsace, Nord-Pas de Calais, Région Centre, l'APCE, JP Boissin et Armelle Billon (DGCIS) feront des propositions.

f) Culture entrepreneuriale et culture de l'innovation

Les changements structurels de l'enseignement supérieur (Plan 10 campus, Grand Emprunt) sont fortement marqués par l'innovation. Sensibiliser et former à l'innovation vont devenir de nouvelles exigences. Culture entrepreneuriale et culture de l'innovation sont-elles proches ou distinctes ?

Les pôles Champagne-Ardennes (PECA), PACA (Est), lle de France (PEEPS), Centre, Aquitaine, <u>alaverdo@enstimac.fr</u>, <u>Rhône-Alpes (Grenoble, frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr)</u> et Marie-Hélène Tandonnet (DGRI) feront des propositions sur ce rapprochement des champs d'action.

g) Essaimage international zone francophone et échanges pratiques internationales

Le plan d'action national doit aussi être diffusé à l'international, dans les zones francophones ou non. Il faut favoriser les échanges de pratiques.

Les pôles Alsace, Réunion, Rhône-Alpes (Grenoble : frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr), le de France PEEGO (catherine.leger-jarniou@dauphine.fr), Lorraine (schmitt.christohe@ensaia.inpl-nancy.fr) feront des propositions.

h) Passeport Entrepreneur

Différents pôles créent un passeport pour entreprendre. Ne faudrait-il pas généraliser l'idée pour les 20 pôles ? avec la création d'un DU ? Retour des pôles Pays de Loire, Ile de France (PEEGO), Ile de France (Val d'Oise), Limousin Poitou Charentes, Midi-Pyrénées

i) Développer l'alternance pour l'étudiant créateur

Retour des pôles Auvergne, Rhône alpes (Lyon ST Etienne) et travaux APCE en cours

j) Points reportés pour l'heure

Observatoire intention entrepreneuriale (Lorraine (<u>schmitt.christohe@ensaia.inpl-nancy.fr</u>; Rhône-Alpes (Grenoble: <u>frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr</u>, échanges avec pratiques dans le secondaire notamment professionnel, création ou rapprochement d'une fondation

synthèse

Commissions	Coordination pôle	Pôles impliqués
Valorisation publications dont ouvrage synthèse création 20 pôles 2010	JP Boissin et frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr	20 pôles
Rapport d'activité et standards d'évaluation	Marie- helene.tandonnet@recherche.gouv.fr, Grenoble: Jean- luc.finck@entrepreneuriat.grenet.fr	Rhône-Alpes (Grenoble), Pays de Loire, Nord-Pas de Calais, Limousin Poitou Charentes
Logo national réseau PEE	PEEGO Catherine Léger Jarniou <u>clj75@wanadoo.fr</u>	Rhône-Alpes (Grenoble), Pays de Loire, Nord-Pas de Calais, Limousin Poitou Charentes
Panorama des actions pédagogiques	OPPE Aini hannachi@apce.fr	Alsace, Centre, Pays de Loire
Mutualisation bonnes et mauvaises pratiques, formation de formateurs	Crea-iut : Jean-Claude Poher et Luce hernandez	Bretagne et Rhône_Alpes (grenoble)
Retis Innovons ensemble	Marceline PRETEUX (m.preteux@retis-innovation.fr	Champagne-Ardenne/PEEPS/Val d'Oise
Rétis bourse création d'activité	Marceline PRETEUX (m.preteux@retis-innovation.fr	Aquitaine, Midi-Pyrénées, lle de France (PEEPS), lle de France (Val d'Oise), Paca Est et Rhône-Alpes (Grenoble)
Statut auto-entrepreneur étudiant et réseau social étudiant	JP Boissin, Armelle.billon@finances.gouv.fr	Rétis, les pôles Alsace, Nord-Pas de Calais, Région Centre, l'APCE
Culture entrepreneuriale et culture de l'innovation	???	Champagne-Ardennes (PECA), PACA (Est), lle de France (PEEPS), Centre, Aquitaine, <u>alaverdo@enstimac.fr</u> , <u>Rhône-Alpes</u> (Grenoble, frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr)
International	????	Alsace, Réunion, Rhône-Alpes (Grenoble: frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr, lle de France PEEGO (catherine.leger-jarniou@dauphine.fr), Lorraine (schmitt.christohe@ensaia.inpl-nancy.fr
Passeport entrepreneur	Pays de loire	Pays de Loire, Ile de France (PEEGO), Ile de France (Val d'Oise), Limousin Poitou Charentes, Midi-Pyrénées
Développer l'alternace pour l'étudiant créateur	APCE	Auvergne, Rhône-Alpes (Lyon-St Etienne)

Observatoire	Intention	Lorraine
entrepreneuriale		(schmitt.christohe@ensaia.inpl-
		<u>nancy.fr</u> ; Rhône-Alpes (Grenoble:
		<u>frederique.grazzini@upmf-grenoble.fr</u>

3- Réseau national des partenaires

Ce point sera géré d'abord par le comité de pilotage notamment avec Jean-Jacques Maillard (DGESIP Relation Entreprises), Marie-Hélène Tandonnet (DGRI) et Armelle Billon (DGCIS). L'idée est d'avoir un réseau de partenaires nationaux acceptant d'être des partenaires de l'enseignement supérieur pour ce plan d'action en ouvrant leurs réseaux régionaux aux référents entrepreneuriat.

Réseau national Entrepreneurs Etudiants (premières pistes) :

Partenaires issus du MESR et du	Partenaires économiques
Secrétariat d'Etat aux PME	
référents entrepreneuriat et équipes	Entrepreneurs du comité de pilotage
opérationnelles des pôles	
DGESIP, DGRI, DGCIS	Fondateurs Spartoo, Meetic, Price Minister,
	Beidegger, réseau Femmes Entrepreneurs, CJD
APCE et OPPE	Structure accompagnement et financement
CDC	APCMétiers
OSEO	CCI
CPU, CGE, CDEFI	Réseau Entreprendre
Comité National Junior Entreprises	France Initiative
Réseau Rétis	Fédé Scop
Académie de l'Entrepreneuriat	ADIE
CrealUT	Coopérative d'activités et d'emplois
FNEGE	France Business Angels
Réseau RETIS	Croissance plus
Comité National Junior Entreprises	Grandes Entreprises
	C Epargne- Bque Populaire
	SFR
	Partenaires sociaux
	Syndicats étudiants
	Syndicats salariés

MEDEF
ССРМЕ